§ VI. — Province du Manitoba [1].

L. J. C.
&
M. I.

Rome, le 15 décembre 1926.

Nos Révérends Pères et nos bien chers Frères,

Afin de pourvoir à la bonne direction du nouveau Scolasticat que votre Province a fait ériger à Lebret, nous avons cru sage de placer à sa tête le R. P. François Blanchin, homme expérimenté dans la conduite d'une œuvre de ce genre.

Le R. P. Blanchin, pour nous faciliter l'exécution de notre dessein, a consenti à se retirer de sa charge de Provincial de la Province de l'Alberta-Saskatchewan, avant l'échéance de son second triennat.

Le vide, laissé en Alberta-Saskatchewan par le retrait du R. P. Blanchin, a été comblé par la nomination du R. P. Jean-Baptiste Beys, qui a bien voulu se prêter à notre désir.

Pour lui succéder dans la charge du Provincialat de votre Province, nous avons, de l'avis de nos Assistants, choisi le R. P. Josaphat Magnan, et nous lui adjoignons le Conseil suivant :

a) R. P. Alcide Normandin, 1er Consulteur ordinaire et Admoniteur ;
b) R. P. Wilbrod Vézina, 2e Consulteur ordinaire ;
c) R. P. Omer Robillard, 1er Consulteur extraordinaire ;
d) R. P. Omer Plourde, 2e Consulteur extraordinaire ;
e) R. P. Prisque Magnan, Économe provincial.

Dans la persuasion que vous témoignerez au R. Père Provincial que nous vous donnons le respect et l'affection dont vous avez fait preuve à l'égard de son prédécesseur, nous demandons à Dieu, par l'intercession de notre Mère Immaculée et de Saint Joseph, de continuer à répandre,

(1) *Circulaire* adressée aux Religieux Oblats de Marie Immaculée de la Province du Manitoba.

sur vos personnes et vos œuvres, ses plus abondantes bénédictions.

Croyez-nous, nos bien chers Pères et Frères, votre bien paternellement dévoué en Notre-Seigneur et MARIE Immaculée.

† Augustin DONTENWILL, *O. M. I.*,
Archevêque de Ptolémaïs, Supérieur Général O. M. I.

§ VII. — **Province de l'Alta-Sask** [1].

L. J. C.
&
M. I.

Rome, le 15 décembre 1926.

NOS RÉVÉRENDS PÈRES ET NOS BIEN CHERS FRÈRES,

A la suite de la nomination du R. P. François BLANCHIN au poste de Supérieur du nouveau Scolasticat de Lebret, — nomination facilitée par la démission du Révérend Père, avant l'échéance de son second triennat, comme Provincial de votre Province — il nous incombe de lui donner un successeur dans la charge laissée vacante.

De l'avis de nos Assistants, nous nommons donc, pour lui succéder, le R. P. Jean-Baptiste BEYS ; et nous lui adjoignons le Conseil suivant :

a) R. P. André DARIDON, 1er Consulteur ord. et Admoniteur ;
b) R. P. Alphonse JAN, 2e Consulteur ordinaire ;
c) R. P. Adéodat THÉRIEN, 1er Consulteur extraordinaire ;
d) R. P. Pierre COZANET, 2e Consulteur extraordinaire ;
e) R. P. Albert NAESSENS, Économe provincial.

Nous demandons à DIEU, par l'intercession de notre Mère Immaculée et de Saint JOSEPH, de continuer à répandre, sur vos personnes et vos œuvres, l'abondance de ses bénédictions ; et nous vous renouvelons l'assurance de notre paternelle affection en Notre-Seigneur et MARIE Immaculée.

† Augustin DONTENWILL, *O. M. I.*,
Archevêque de Ptolémaïs, Supérieur Général O. M. I.

---

(1) *Circulaire* adressée aux Religieux Oblats de MARIE Immaculée de la Province de l'Alberta-Saskatchewan.